

# 3 questions à Marie-Christine Tardy



## **Comment voyez-vous le développement de Meylan dans les prochaines années ?**

Avec près de 20 000 habitants, Meylan a atteint un point d'équilibre au-delà duquel les Meylanaïses ne souhaitent pas aller, car cela signifierait la remise en cause de l'urbanisme aéré qui fait le charme de Meylan.

Notre choix de développement sera donc qualitatif et non plus quantitatif. Il s'agit de porter notre effort sur la qualité des services à la population, sur le cadre de vie, les activités culturelles et sportives et bien entendu sur la solidarité envers les plus faibles. Il s'agit également de développer un climat de dialogue et de confiance entre les Meylanaïses, leurs associations et les élus. Ce que j'ai appelé "travailler avec et pour les Meylanaïses".

## **Quels sont vos plus grands soucis ?**

L'adhésion aux nouveaux statuts de la Métro, entraînant le transfert à l'agglomération de la totalité de nos recettes de taxe professionnelle, décidée de manière précipitée par la majorité précédente le 18 janvier 2000 pèsera lourdement sur nos finances. La situation est d'autant plus tendue que les coûts de fonctionnement de la commune se sont lourdement accrus ces dernières années et que les opérations engagées mais non véritablement financées sont nombreuses.

Autre dossier prioritaire, celui de l'insécurité et des actes de vandalisme qui connaît une évolution préoccupante. D'ores

et déjà, nous avons été conduits à prendre des mesures qui vont au-delà de nos engagements électoraux. Ainsi, outre le renforcement de la Police Municipale et l'approfondissement de la coordination de cette dernière avec la Gendarmerie avons-nous fait appel à une entreprise de gardiennage qui intervient de nuit et avons-nous décidé de faire aboutir une démarche de Contrat Local de Sécurité. La tâche est difficile et s'inscrit dans la durée mais notre détermination est totale.

## **Selon vous, quelle est la place de Meylan au sein de l'agglomération ?**

Meylan est une ville exceptionnelle, active, solidaire et ouverte sur le Monde. Son cadre de vie, son dynamisme économique, son rayonnement culturel et la richesse de son tissu associatif en font un lieu attrayant et vivant et un modèle de développement équilibré.

Résolument favorable à un authentique partenariat inter-communal, je pense que "l'exemple Meylanaïse" a vocation, pour le plus grand bénéfice des habitants des communes voisines, à inspirer les politiques mises en place par "La Métro" et non à se dissoudre dans une structure lointaine qui perdrait le contact avec les réalités du terrain. Je me réjouis, d'ores et déjà, d'avoir pu faire prendre en compte les préoccupations de Meylan dans l'avis rendu par la Métro sur le projet de tunnel sous la Bastille.

Au-delà de l'agglomération Grenobloise, Meylan doit également conserver les liens forts et anciens qui l'unissent à la vallée du Grésivaudan, qui est tout à la fois un poumon vert et un espace de développement économique.

## **Après 180 jours : des promesses tenues !**

L'accroche de campagne choisie par l'équipe de Marie-Christine Tardy durant les dernières élections municipales était prémonitrice : "Notre avenir maintenant !".

La nouvelle municipalité n'a en effet pas perdu de temps pour mettre en œuvre son programme, appuyé sur 15 mesures prioritaires.

180 jours après son installation, des décisions importantes ont été entérinées par le Conseil Municipal (**suppression du caractère généralisé et renforcé du DPU, gel du projet de construction d'immeubles chemin de la Carronnerie, gel de la pression fiscale**).

D'autres, moins spectaculaires ont été initiées, pour enrayer une montée inquiétante de l'insécurité sur notre commune depuis plus d'un an, avec la mise en place d'une cellule de coordination avec les autorités de gendarmerie et le renforcement substantiel des effectifs de la police municipale.

La défense du **cadre de vie** figure également parmi les préoccupations privilégiées de notre nouvelle équipe municipale et la mise en place d'une **veille environnementale** (accueil sur le site internet de la mairie) semble préfigurer un important dispositif de protection de l'environnement.

Nous espérons, à cet égard, que les engagements relatifs à la diminution des panneaux publicitaires, l'acquisition de zones naturelles remarquables au titre des Espaces Naturels Sensibles, et surtout la mise en place de la Directissime, véritable serpent de mer sans cesse repoussé du fait du poids particulièrement aléatoire de l'ancienne municipalité auprès des instances de la Métro, seront tenus.

Cette Directissime, nous souhaitons la voir aboutir en configuration "site propre", afin de concilier les intérêts des usagers de transport en commun qui entendent légitimement rallier le centre de Grenoble en moins de 45 minutes, les utilisateurs de vélo qui souhaitent non moins légitimement emprunter des voies sécurisées, et les automobilistes qui, en particulier sur l'avenue du Vercors, génèrent une importante pollution, du fait d'engorgements intenses de la circulation.

D'importants chantiers semblent engagés, et nous nous en félicitons. Leur pertinence se mesurera sur le moyen terme et nous savons qu'en la matière, les statistiques officielles imposent leur cinglante vérité (poids de la fiscalité locale, chiffres de l'insécurité, ...).

C'est le 31 Mai dernier que l'association "Meylan Maintenant" a connu le jour dans ce lieu particulièrement enchanteur qu'est "le Clos des Capucins".

Une assemblée chaleureuse, une ambiance conviviale, réunissaient plus de 300 amis autour d'un buffet.

Aujourd'hui, notre association compte 316 adhérents, et 41 bienfaiteurs. Grand MERCI à eux, et à ceux que cette association attire car, vous le savez, notre association ne peut vivre sans votre contribution et votre participation.

Marie Christine Tardy avait tenu à se joindre à nous, en cette occasion un peu exceptionnelle, et la présence de plusieurs parlementaires Isérois et maires du Grésivaudan a été particulièrement appréciée des participants.

Je voudrais ici remercier les membres du bureau qui m'ont apporté leur aide et leur soutien, afin que cette soirée soit une vraie réussite, et elle l'a été.

Le travail désormais nous attend, car il convient de rendre des comptes à ceux qui ont porté nos idées à la victoire, mais aussi de respecter les attentes de ceux qui ont privilégié d'autres options, car le scrutin a été particulièrement serré en Mars dernier et tous

les Meylanais méritent d'être écoutés.

Nous le savons bien, les Meylanais jugent leurs élus aux actes. C'est d'ailleurs l'une des principales raisons de l'alternance politique de Mars 2001 à Meylan.

Cette réalité est riche de deux enseignements :

Le premier c'est que la confiance ne sera maintenue à l'équipe de Marie-Christine Tardy que si les promesses, notamment en matière de sécurité, de pression fiscale, d'urbanisme et de défense de l'environnement, sont tenues. Nous y veillerons attentivement et n'hésiterons pas, pour cela, à solliciter votre intervention.

La deuxième leçon, c'est que les Meylanais ne supportent plus les polémiques politiciennes stériles. Bien sûr, nous imaginons la déception de Monsieur Boucherle, qui s'est certainement engagé loyalement dans la conduite de la municipalité durant 6 ans. Pour autant, cette déception n'autorise pas ses amis à porter des attaques personnelles contre les élus Meylanais (journal Meydia de Juin 2001, ainsi que sur le site internet Meydia) et à mettre en doute la sincérité des paroles prononcées par notre Maire. Les attaques sous la ceinture nous paraissent un peu misérables et relèvent de comportements peu dignes du débat public local qu'attendent les Meylanais. En démocratie, il faut savoir respecter le résultat des urnes et tirer parfois les leçons de ses échecs.

Nous nous impliquerons largement dans le débat en veillant à ce qu'il demeure dans les limites de la courtoisie et de la convivialité et surtout dans l'espoir qu'il soit constructif.

*Kitty Lequesne, Présidente*

## AGENDA

### 12 septembre

Corinne Lepage, ancien ministre de l'Environnement - 20 heures  
salle décibeldonne, avenue de Chamechaude.

### Octobre

"L'Euro sur table"  
"Meylan Maintenant" et le Mouvement européen commission féminine Isère, la Caisse d'Epargne de Meylan - le Medef - la Banque de France - M. Jacques Garello, de la faculté d'Aix Marseille.

### Nov - déc - jan - fév - mars

(Les dates et programmes vous seront communiqués ultérieurement)

- ADEFI (Association de Défense des Familles et de l'Individu) - Marie Renée Boulanger.
- Visite du Château de Vizille et du parc (autocar).
- Conférence : le Loup Samuel Gentil.
- A la découverte du parc de Rochasson (à pieds avec un guide).
- Rochefort - l'eau de Grenoble. Visite guidée (autocar).
- Conférence : les dons d'organes et de tissus (pour ou contre, prenez position).
- Visite de l'église de St-Pierre de Chartreuse. Peintures d'Arcabas - déjeuner au Col de Porte et visite guidée.
- Conférence débat : "la retraite" répartition ou capitalisation ? etc...



### "Meylan Maintenant" chez Kitty Lequesne - 14 allée de la Praly - 38240 Meylan

- J'adhère à l'association Meylan Maintenant, soutien de la majorité conduite par Marie-Christine Tardy ;  
 Cotisation simple 15 euros / 100 F ;  couple 23 euros / 150 F ;  jeune 7 euros / 50 F ;  
 membre bienfaiteur à partir de 45 euros / 300 F.

Je vous prie de trouver ci-joint un chèque de ..... euros ou ..... francs à l'ordre de :  
**"Meylan Maintenant"**.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. .... Email : .....

## éditorial

Des hommes et des femmes engagés dans la vie locale se sont rencontrés durant les semaines précédant le scrutin municipal de Mars, unis par l'idée qu'un souffle nouveau devait être apporté à l'action municipale.

Fiers d'appartenir à cette ville, désireux d'entretenir son rayonnement, nous laissons aujourd'hui la place à celles et à ceux que les Meylanais ont mandatés pour conduire le projet. Notre action se poursuit, dans le souci de créer régulièrement des événements en lien avec l'actualité municipale.

Bienvenue donc dans "**Meylan Maintenant**", le relais de notre activité avec les Meylanais.

A occasion exceptionnelle, événement exceptionnel, puisque ce bulletin voit le jour en parallèle avec le centenaire de

la loi 1901, qui régit l'activité des associations, et qui est une des grandes lois fondatrices de notre démocratie.

Dans son attachement aux idées directrices développées par notre maire, Marie-Christine Tardy, l'association "**Meylan Maintenant**" entend soutenir l'action de la majorité municipale.

Véritable relais entre le "citoyen-résident" et les élus, elle est le garant de la parole donnée pendant toute la campagne électorale.

Abordant les grands thèmes de la vie quotidienne, pièce essentielle de notre tissu social, l'association informe, fait participer tous les habitants non seulement à la vie locale, mais aussi régionale et nationale. Elle suit l'activité et organise des réunions d'information, des

conférences thématiques, des diners-débats auxquels participent les acteurs de la société civile qui construisent la dynamique de notre ville. A cet égard, nous sommes heureux de vous convier à la réunion publique que tiendra prochainement Corinne Lepage afin de présenter son projet présidentiel aux Meylanais.

Chaque trimestre, "**Meylan Maintenant**" ouvrira ses pages sur les événements qui font la vie de la commune avec des informations brèves, des analyses dans tous les domaines, (économique, vie publique, culture, sport...) et à tout ce qui compose le quotidien et l'histoire d'une ville.

A tous les lecteurs de ce premier numéro, nous donnons rendez-vous au mois de décembre.

### Réunion publique

**CORINNE LEPAGE**, ANCIEN MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
CANDIDATE AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE 2002

MEYLAN SALLE DÉCIBELDONNE  
AVENUE DE CHAMECHAUDE

MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2001 À 20 HEURES

## sommaire

page 2/3 ▶ Dossier : le Droit de Préemption Urbain / page 4 ▶ 3 questions à Marie-Christine Tardy ▶ Tribune libre à Corinne Lepage / page 5 ▶ Après 180 jours, le point sur les promesses tenues / page 6 ▶ Le mot de la présidente ▶ L'agenda.

## Aussitôt dit, aussitôt fait

Conformément aux engagements de l'équipe conduite par Marie Christine Tardy durant les 90 jours, nous avons travaillé afin de supprimer le caractère généralisé et renforcé du Droit de Prémption Urbain dit DPU, disposition autoritaire et passéiste que même les municipalités communales de l'agglomération n'appliquent plus.

La précédente équipe municipale avait fait de cette disposition, l'un de ses outils privilégiés.

Alors le conseil municipal avait mis en avant le Droit de Prémption Urbain comme étant un outil privilégié – je cite la délibération de l'époque – "permettre de mettre en œuvre une politique locale d'aménagement et également une source d'informations des mouvements du marché immobilier Meylanais".

Avant d'aller plus avant, il apparaît important de rappeler ce qu'est le DPU et les qualificatifs qui l'accompagnent :

- Le Droit de Prémption Urbain est un outil foncier mis à la disposition de la collectivité, pour mettre en œuvre les politiques d'aménagement du territoire sur les zones urbaines ou d'urbanisation future de sa commune. Il donne à la collectivité la possibilité d'acheter **en lieu et place d'un acheteur** un bien que le propriétaire désire vendre.

- Le DPU est **partiel** ou **généralisé**. Le DPU est généralisé s'il s'applique sur le territoire concerné de la commune. Il est partiel, s'il n'en prend qu'une partie. Partiel et généralisé sont donc exclusifs l'un de l'autre.



- Le DPU peut être **simple** ou **renforcé**, selon la nature des biens sur lesquels il peut s'exercer. Seule la nature des biens et non pas une pratique "plus forte" distingue le DPU simple et le DPU renforcé. Par exemple, un DPU sur des locaux commerciaux de plus de 10 ans est renforcé alors qu'un DPU sur un terrain est dit simple.

Une fois ces termes clarifiés, il convient d'exposer cette démarche. Nous avons analysé l'évolution des zones concernées par les différents DPU depuis la municipalité de Monsieur Cabanel, nous avons aussi examiné les biens concernés dans les différents quartiers de Meylan.

A l'issue de cet examen, nous pensons que le DPU de par sa conception et le poids qu'il porte sur la



propriété et la liberté de transaction, n'est pas un outil foncier de portée universelle, mais simplement un outil, complémentaire à d'autres outils dont disposent les collectivités. Par exemple **l'acquisition amiable est celui qui retient toute notre attention...**

En conséquence, l'usage du DPU a été fixé aux seuls objectifs définis par la loi qui l'a conçu sur des zones limitées aux secteurs sensibles présentant un caractère essentiel pour la vie de la commune dans le domaine économique, social, voirie, équipement public,...

**Cette liberté individuelle naturelle nous avait été retirée, elle vous est légitimement rendue depuis le 2 juillet 2001.**

*Caroline Ronin,  
adjointe déléguée  
à l'urbanisme*



1

**DPU approuvé  
le 26 mars 1998  
et modifié le 6 juillet 2000**

Superficie totale de la commune :

**1105,6 hectares**

**Surface en DPU : 570,7 hectares (51,6 %)**

*Sources : Département Urbanisme*

DEPUIS LA DÉLIBÉRATION MUNICIPALE DU 2 JUILLET 2001, PLUS AUCUN MEYLANAIS N'A SON LOGEMENT SOUS L'EMPRISE DU DPU.

2

**Ville de Meylan**

Modification du périmètre du  
Droit de Prémption Urbain  
renforcé sur les zones U et NA

**Délibération  
du conseil municipal  
du 2 juillet 2001**

Superficie totale de la commune :

**1105,6 hectares**

**Surface en DPU : 99,4 hectares (0,89 %)**

*Sources : Département Urbanisme*

# Tribune libre à Corinne Lepage



Nous ne sommes que des "locataires", des hôtes de notre planète. Nous devons la conserver intacte pour nos enfants et nos petits-enfants et, donc, éviter toute atteinte à la nature qui pourrait affecter leur santé et leur vie. La survie de l'espèce humaine et la préservation de ses ressources naturelles doivent être, pour nous tous, un impératif absolu.

Pendant des siècles, les hommes ont vécu de la nature. Ils ont appris peu à peu à l'exploiter à leur profit et à se protéger de ses dangers. Le progrès technologique nous a apporté des bienfaits incontestables. Mais, depuis une vingtaine d'années, nous avons amorcé un tournant grave et décisif. A présent, ce n'est plus la nature qui est un danger pour l'homme, c'est l'homme qui est devenu un danger pour la nature. Ce danger est là et il nous menace, non pas pour après demain, mais dès aujourd'hui !

- Personne ne peut plus rester indifférent au réchauffement de la planète, suite à l'effet de serre provoqué par des émissions de gaz qui ne cessent de croître. Chacun voit bien que le climat change : pluies diluviennes, tempêtes, inondations, élévation du niveau de la mer, ...
- Personne ne peut plus rester indifférent au développement des maladies respiratoires, notamment chez nos enfants, et à l'explosion des allergies et de l'asthme, voire des cancers.
- Personne ne peut plus rester indifférent aux graves dangers qui apparaissent dans notre alimentation, de la vache folle aux OGM, en passant par la dioxine ou la pollution des nappes phréatiques.
- Personne ne peut plus rester indifférent au développement des nuisances dans notre vie quotidienne, notamment en zone urbaine : bruit, manque d'espaces verts, pollution atmosphérique, stress, ...
- Personne ne peut plus rester indifférent à la destruction de la faune et de la flore des pays les plus démunis.

Les atteintes à l'environnement touchent à présent notre santé, notre vie, ainsi que celles de nos enfants. Le désastre a déjà commencé... Il faut agir, et vite ! Ni à droite, ni à gauche, mais pour la vie ! La vie des générations futures. La vie des animaux et des plantes. La vie sous toutes ses formes, partout sur notre planète.

Le temps des discours-alibi, des faux-semblants et des promesses non tenues a vécu. Il ne faut plus que les écologistes se mêlent de tout, privilégient leur carrière politique par rapport à leurs convictions et "mangent leur chapeau" quand ils sont au Gouvernement. Ainsi, ce gouvernement refuse de traiter les pics de pollution alors qu'il en a les moyens grâce à la loi sur l'air, et se contente de recommander aux citoyens de rester chez eux !

Ainsi, le Commissaire européen à la santé considère que la pollution des cultures traditionnelles par des semences OGM est le fait de la nature !

Ainsi le gouvernement ne respecte pas les accords européens sur la qualité des eaux alimentaires et condamne une partie des citoyens français à boire une eau polluée !

Ainsi, nous serions en quelque sorte condamnés à subir inexorablement une détérioration de toutes nos conditions de vie et de notre sécurité comme nous serions condamnés à subir la dégradation des grands principes fondateurs de notre démocratie !

Il faut également en finir avec le gaspillage de l'argent des contribuables, alors qu'il y a tant à faire pour améliorer notre cadre de vie et pour protéger les plus faibles. Il n'y a pas de fatalité. La science, l'économie, mises intelligemment au service de l'homme, nous permettront de relever le défi, si nous savons bien penser et organiser le présent pour préserver l'avenir.

Nous devons à présent nous battre, tous ensemble, pour que l'écologie devienne une priorité absolue pour les prochains Gouvernements. Car à quoi servirait-il de créer des emplois, de faire des réformes, de développer la prospérité, si nous vivons, demain, dans un monde où l'air est irrespirable, où l'eau est polluée, où les espèces animales et végétales disparaissent, et où l'alimentation est devenue immangeable, voire dangereuse dans un monde d'agressions ? Nous devons, pour réduire ces agressions et toutes les violences, promouvoir auprès de tous et, en particulier, auprès de nos enfants, des valeurs de générosité, d'humanité, de tolérance et de responsabilité.

Or rien n'est inéluctable ! Il n'y a pas de fatalité !

Ce qui nous arrive aujourd'hui est le fruit de décisions prises par des hommes, et non l'effet du hasard ou de l'absence de chance. L'enjeu est de mettre en place les mesures qui sauront changer les orientations actuelles de la société.

Le projet que je vous propose, appelle une nouvelle répartition des pouvoirs, une transformation en profondeur de l'État, une vraie participation des citoyens et repose sur l'affirmation de la primauté des valeurs de la vie - c'est à dire de la santé, de la sécurité et de l'environnement - sur toutes les autres considérations.

C'est ce projet que je veux développer au cours des mois qui viennent.

J'appelle tous ceux, qui, comme moi, considèrent que l'humain et la vie constituent des valeurs suprêmes, à venir me rejoindre. J'appelle tous les élus qui, comme moi, pensent que la défense de l'environnement et des êtres vivants constitue aujourd'hui une priorité pour tous, donc n'est plus ni de droite ni de gauche, à me donner leur signature pour me permettre de me présenter à l'élection présidentielle.

J'appelle enfin plus particulièrement toutes les femmes de France, qui savent bien ce qu'est donner la vie, à se rassembler autour de moi pour exprimer leur vision essentiellement humaine de la politique, une vision que je connais bien en tant que femme moi-même et mère de famille : l'avenir et la santé de nos enfants d'abord !

Corinne Lepage